

1ere Réunion accord GPEC 2016-2018 du 10 décembre 2015

Présentation le nouveau contrat social du groupe 2016 2018 (ne s'appelle plus GPEC)

4 objectifs :

- Un accord qui s'adresse à tous les collaborateurs
- Une approche lisible
- Encouragement à ce que chacun s'implique dans son développement professionnel
- Construction avec les partenaires sociaux

Répondre aux enjeux stratégiques du groupe

- Anticiper et accompagner les évolutions
- Conforter notre nouvelle organisation
- Renforcer la sécurité et la solidarité
- Optimiser notre gestion
- Assurer la pérennité de l'activité

Constat : une augmentation d'effectif dans le groupe en 2015 liée à l'entrée de SE BPNL dans le groupe ; le nombre de salarié est de 2752 en 2015.

Prévision (objectif) : une diminution des effectifs de 100 salariés par an, que des départs naturels, pour 2016-2018.

=> Soit : 2420 salariés pour 2018 dans le groupe SANEF. Cela représentera une baisse de 12,06% des effectifs entre 2015 et 2018.

5 thèmes :

- Anticiper l'évolution des métiers du groupe
- Accompagner la transformation des emplois et des compétences
- Faciliter la mobilité professionnelle
- Aménager les fins de carrières
- Faciliter les débuts de carrière

Conséquences :

Les pertes de postes se ventilent de la façon suivante (2018 par rapport à 2015) :

- Péage : -25,60%
- Viabilité : -7,27%
- Maintenance : -8,21%
- Support exploitation : +7,02%
- Support et central : -4,44%.
- BPNL : -10,75%.

Planning des réunions :

- 16 décembre Senlis « anticiper l'évolution des métiers »
 - 12 janvier Senlis « évolution des emplois et des compétences »
 - 22 janvier les essarts « réunion plénière 1ere partie »
 - 27 Janvier « aménager les fins de carrières »
 - 4 février « aménager les fins de carrières »
 - 12 février Reims « réunion Plénière 2eme partie »
 - 18 février Senlis « favoriser les débuts carrières »
 - 23 février Senlis « faciliter la mobilité professionnelle »
 - 9 mars Senlis « réunion plénière »
 - 18 mars Senlis « réunion plénière »
- Les réunions plénières « horaires, 9h30 12H30 4 personnes (dont 2 SANEF)
Groupe de travail « horaires 9H30 - 13H00 (2 personnes par OS)
Trois réunions préparatoires
- L'accord actuel cesse au 31 décembre 2015, la direction propose un accord avec les OS pour la prorogation de la GPEC au 31 mars 2015. La CFTC n'est pas favorable, elle préfère une prorogation sans date et jusqu'à une signature du nouvel accord.
- Les emplois vont baisser dans toutes les entreprises du groupe, effectivement Viabilité et maintenance ont une organisation différente chez SAPN et SANEF, une approche commune dans le cadre de ce nouvel accord.
- CFE CGC : « Est-ce qu'il y a un risque de disparition de certain métiers dans votre nouvelle proposition ? », DG répond non pas entre 2016 – 2018.
- CFE CGC : « Vous dites que la diminution des effectifs sera uniquement sur des Départs naturelles, ne craignez-vous pas une surcharge de travail pour les managers et la structure ? »
Pour la structure on voit bien que des postes sont bien en dessous de notre attente ; il y a un vrai besoin de redéfinition / priorisation des projets traités par certaines directions.
- CFE-CGC : « Ne craignez-vous pas plus d'arrêt de travail car en augmentation aujourd'hui ? »
Nous veillerons à ce que les taches soient bien réparties entre les managers
- CFE CGC : « Quel est le bilan de la GPEC 2013-2015, peut-on avoir un historique de la baisse des effectifs ? » oui
- CFE CGC : Est-ce que d'autres réunions de négociations sont prévues dans le calendrier « NAO, autres » ?
Non pas pour le moment

Une organisation syndicale a demandé si sanef avait l'intention de revenir sur les 35h ; la direction ne s'interdit rien.

Une organisation syndicale a constaté que, compte-tenu des embauches de jeunes souhaitées pour rééquilibrer la pyramide des âges, ce sont plus que 100 départs volontaires par ans qui seront nécessaires pour atteindre l'objectif d'évolution des effectifs.

12H30 fin de la réunion